

Mondialisation et Environnement: L'impact de l'homme sur l'environnement

I. Introduction

Placé au centre des constellations des sciences sociales, l'homme devient un sujet d'étude de nos jours. Il conviendrait de s'apesantir sur son étymologie et son devenir actuel en rapport avec son éthique et ses valeurs¹. Le contexte actuel de crise, les dérapages de plus en plus fréquents de la Mondialisation sont peut-être des signaux d'une nécessaire réflexion sur le regard porté sur l'homme². Une mondialisation trop ambitieuse sans tenir compte du regard porté sur l'environnement, qui se caractérise par une gestion fondée sur le seul principe d'utilité capitaliste. Immergé dans la mondialisation économique, l'homme occupe une place prépondérante dans ce processus de confinement économique. Il est lié à toutes les transformations techniques, technologiques, biologiques et sociales, qui rendent compte du caractère de la mondialisation. Il est

1 Gaillard Albert. Discours et réalités des droits de l'homme. In: Autres Temps. Les cahiers du christianisme social. N°11, 1986. pp. 40-45

2 Paradas Agnès, « L'homme comme sujet », RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise, 2/2012.

donc important de mettre en évidence ses responsabilités, son rôle dans la consommation de la mondialisation et sa consommation face à l'environnement³. Considéré comme un charognard, l'homme est voué à la destruction de l'environnement par son appétit et sa soif immodérée de la recherche et de la découverte⁴.

Notre travail ici, consiste en une analyse des responsabilités de l'homme dans la dégradation de l'environnement, de son rôle, et du devenir de l'environnement.

II. Perspective historique

D'abord, aux confins de l'histoire, l'homme est un être passionné par les découvertes, et de la recherche ; libido sciendi et dominandi s'entrecroisent. Le XIX^e, puis le XX^e siècle ont été des siècles à grandes découvertes scientifiques et technologiques. Certains secteurs, particulièrement, ont connu des accélérations extraordinaires. En l'occurrence dans le domaine du transport, de l'information et de la communication ainsi que de la médecine⁵. L'homme ayant contribué au développement de l'arrondissement de la planète a permis la déliquescence de son bien être. Il est aussi un prédateur de la découverte des espaces vitaux comme ce fut le cas de la colonisation et des conquêtes. Mais aussi, il s'arrache également à sa planète, pour la découverte de l'espace avec l'apparition des fusées, lancées par les USA et l'Union Soviétique⁶. Nous retiendrons aussi les multiples guerres qui se sont déroulées à travers

3 [http://ariege-catholique.cef.fr/site/im_user/0374_\\$mondialisation_michel_van_aerde.pdf](http://ariege-catholique.cef.fr/site/im_user/0374_$mondialisation_michel_van_aerde.pdf) Consulté le 18-Avril-2017.

4 Kovel Joel, « Le capital et la domination sur la nature », *Ecologie & politique*, 1/2009 (N°38), p. 123-146. <http://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique1-2009-1-page-123.htm>
DOI : 10.3917/ecopo.038.0123 Consulté le 10/ Avril / 2017.

5 Durand Gilbert, « Introduction. Science de l'homme et tradition », *Sociétés*, 3/2013 (n° 121), p. 5-7. <http://dx.doi.org/10.3917/soc.121.0005> Consulté le 18-Avril-2017.

6 Sourbès-Verger Isabelle, « Espace et géopolitique », *L'Information géographique*, 2/2010 (Vol. 74), p. 10-35. https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2010-2-page-10.htm#anchor_plan Consulté le 18-Avril-2017

le monde, de l'époque classique aux deux grandes guerres mondiales⁷. C'est eu égard à ce désir et cette envie d'expansionnisme que l'homme s'est intéressé à la découverte scientifique, notamment par la fabrication des armes de destruction massives, de même que la fabrication des bombes atomiques⁸. Ainsi, au regard de ce qui précède, la nature et l'environnement sont intimement liés aux artefacts engendrés par l'homme⁹. L'homme toujours dans sa quête de son épanouissement, accentue toujours la mise en jachère des ressources du sol afin d'augmenter les taux de productivité de manière assez vertigineuse. De ce fait, de nouvelles possibilités de développement ont émergé de nos jours et ce, partout dans le monde avec l'avènement de la Mondialisation¹⁰. D'ailleurs, certains pays sous-développés ont eu des ascensions économiques assez remarquables, grâce aux échanges internationaux effectués, et à la libération des marchés qui a favorisé le rapprochement des pays suite au phénomène de « globalisation »¹¹. Nul doute du fait que la mondialisation a bel et bien eu des points positifs, par une productivité accrue, une réduction des inégalités et la favorisation de la concurrence. Ce qui laisse au consommateur le libre choix de la diversité des produits de consommation qui sont dans les différents marchés de nos jours.

Cette mondialisation a généré une forte exploitation des richesses du sous-sol de la planète et a endommagé les sols ; avec les conséquences à long terme visibles de nos jours, à savoir la destruction de la nappe phréatique ou encore la destruction de l'environnement sous-marin¹².

7 Le Moal Frédéric, « Introduction », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 4/2016 (N° 264), p. 3-6.

8 <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/Risque/RisqueDoc2.htm> Consulté le 15-Avril-2017.

9 Perkins Marsh George, « L'homme et la nature ; ou, la géographie physique modifiée par l'action humaine », *Ecologie & politique*, 1/2008 (N°35), p. 155-176.

10 Scott Allen J., Storper Michael, « Régions, mondialisation et développement », *Géographie, économie, société*, 2/2006 (Vol. 8), p. 169-192. <http://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2006-2-page-169.htm> Consulté le 18-Avril-2017.

11 Lamy Guillaume, « Mondialisation et pauvreté », *Regards croisés sur l'économie*, 2/2008 (n° 4), p. 95-96 <http://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2008-2-page-95.htm> Consulté le 14-Avril-2017.

12 Bontems Philippe, Calmette Marie-Françoise, « Mondialisation, commerce international et environnement. Un avant-propos* », *Revue économique*, 1/2010 (Vol. 61), p. 1-8. <http://www.cairn.info/revue-economique-2010-1-page-1.htm> Consulté le 18-Avril-2017.

Ce désir d'aller toujours plus loin plonge l'homme dans une extase à tel point qu'il ignore l'aspect cancéreux de la Mondialisation sur l'environnement, qui génère des conséquences nuisibles et le dépérissement de la nature, ainsi par le réchauffement climatique qui cause la montée des eaux observée au pôle Nord. De même que l'épuisement de l'eau et des ressources halieutiques, la déforestation, la perturbation de l'écosystème et la disparition de certaines espèces animales et végétales en Amérique du Sud ou en Afrique. Le capitalisme occupe donc une place centrale dans la construction d'un monde en perpétuel devenir. Constat malheureux qui s'incarne dans les relations internationales, par des attitudes pernicieuses de certains Etats et hommes d'affaires. Situation très alarmante des dessous de la Mondialisation qui est une face cachée de cette idéologie planétaire. Elle entretient la stratification sociale¹³.

III. L'Homme, acteur de l'environnement

Cette problématique a suscité des réflexions entre les Etats, et aussi par les Organisations Internationales, en premier lieu l'O.N.U. Pour ce faire, les problèmes liés à l'environnement sont devenus planétaires, compte tenu de la gravité des effets conséquents de la Mondialisation. Il faudra rappeler ici, les principales conférences tenues depuis lors telles que : la conférence de Stockholm de 1972, le Sommet de Rio de 1992 et du Protocole de Kyoto de 1997. De même que la conférence de Johannesburg de 2002, aussi de la Cop 21 de Paris de 2015 et de la Cop 22 de Marrakech de 2016. En effet, tous ces sommets ont en commun un seul objectif, la prise en compte des questions environnementales, qui se concrétise par l'adoption des normes et des politiques internationales en vue de recadrer l'effectivité de la mondialisation sur l'environnement¹⁴.

13 Apter David E., « La mondialisation et les conséquences politiques du pluralisme négatif », *Revue internationale des sciences sociales*, 2/2007 (n° 192), p. 285-300. <http://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2007-2-page-285.htm> Consulté le 15-Avril-2017.

14 Morin Jean-Frédéric, Orsini Amandine, « Introduction », *Politique internationale de l'environnement*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Les Manuels de Sciences Po », 2015, p. 21-26. <http://www.cairn.info/politique-internationale-de-l-environnement--9782724617450-page-21.htm>

De ces conventions internationales, les Etats se sont accordés à faire des efforts dans la préservation de l'environnement ; un certain dynamisme de leur part n'est pas à négliger. Bien qu'il soit vrai que tous ces mécanismes de contrôle se révèlent assez peu efficaces et parfois dépassés par la vitesse des dégradations environnementales¹⁵.

Cependant, il ne serait point judicieux de battre en brèche les multiples efforts des Etats et des Organisations internationales, de même que ceux des organisations non étatiques telles que la société civile et les ONG, comme Brainforest. Sur ce, il est plus important de faire face avec détermination aux nouveaux défis, c'est à dire se doter de nouveaux outils, en commençant notamment par la communication entre les Hommes, les Sociétés et les Etats afin de concevoir de nouvelles approches pour la préservation de la nature. Pour cela, il serait important de prendre en considération le rôle de l'homme en tant que Scientifique et chercheur, l'homme en tant que politiste ou politique et l'homme comme consommateur responsable¹⁶.

L'homme en tant que composante de la nature, doit se soucier de son milieu naturel dans lequel il s'extériorise pour vaquer à ses besoins. Plus encore avec la population qui ne cesse de croître, il faudrait environ quatre planètes pour contenir toute la population mondiale¹⁷. Ce qui est d'ores et déjà impossible pour le moment, donc la prise en compte de la nature s'avère nécessaire et surtout avec les changements climatiques qui augurent des catastrophes naturelles.

De prime abord, tout cela s'oriente vers l'homme en tant que chercheur et scientifique qui doit limiter ses expériences et ses recherches par rapport à ses inventions, ses créations et sa sur-exploitation des ressources minières. Il doit procéder ainsi au recyclage des objets en desuétude, et limiter la productivité, et respecter l'environnement. Et non en fabriquer d'autres qui ne feront qu'encombrer et occuper les espaces, comme nous

15 Dahou Tarik, Weigel Jean-Yves, « La gouvernance environnementale au miroir des politiques publiques. Le cas des aires marines protégées ouest-africaines », *Afrique contemporaine*, 1/2005 (n° 213), p. 217-231. Consulté le 18-Avril-2017.

16 Morin Jean-Frédéric, Orsini Amandine, « Introduction », *Politique internationale de l'environnement*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Les Manuels de Sciences Po », 2015, p. 21-26.

17 Feld Serge, « Introduction. Les programmes „Population et Développement” et la situation actuelle », *Mondes en développement*, 2/2008 (n° 142), p. 9-12.

le voyons avec des cimitières de voitures ou de pièces détachées. Aussi adopter des engrais purement biologiques pour une agriculture saine. Et éliminer l'utilisation des pesticides pour éviter de polluer les eaux¹⁸.

Ensuite l'homme en tant que politique, doit faire respecter les normes environnementales internationales. Faire appliquer les sanctions face à ceux qui ne respectent pas ces normes et lutter contre la corruption. Car comme nous le savons bien la corruption est au coeur de la mondialisation. Un des points les plus importants dans la préservation de la nature, car lors des grands contrats internationaux, souvent ces hommes politiques sont aussi au coeur de ces turpitudes comme nous l'avions évoqué plus haut. Seule la transparence peut aussi permettre le bon déroulement et le bon respect des normes internationales en matière d'environnement¹⁹.

Enfin l'homme en tant consommateur, sur qui repose une des plus grandes responsabilités. Les Etats mettent en pratique des politiques publiques en matière d'environnement, et le consommateur doit accompagner l'Etat dans ses efforts. Surtout, dans la gestion des déchets. Parfois, il est vrai que les populations ne sont pas très instruites en ce qui concerne la gestion des déchets. Une communication dynamique doit être au rendez afin d'inculquer des valeurs de responsabilité aux populations afin de mieux gérer ceux-ci, c'est à dire, procéder au recyclage des ordures, en faisant des tris sélectifs. Aussi, le consommateur responsable doit pouvoir faire des efforts au quotidien : éviter au gaspillage de l'eau, faire co-voiturage afin d'éviter l'émanation du CO₂ ou utiliser le bicyclettes.

En outre, éviter de couper ou de brûler des feuilles ou des arbres et s'engager à planter des arbres afin de réduire les émissions de CO₂ et encourager la photosynthèse. En plus les consommateurs responsables doivent pouvoir consommer les produits naturels, locaux et éviter les produits suremballés et enfin utiliser le solaire, la géothermie et la basse

18 Zaiem Imed, « Le comportement écologique du consommateur. Modélisation des relations et déterminants », *La Revue des Sciences de Gestion*, 4/2005 (n°214-215), p. 75-88.

19 Foyer Jean, « La biodiversité sous influence ? Les lobbies industriels face aux politiques internationales d'environnement. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2010, 248 pages. », *Critique internationale*, 2/2012 (N° 55), p. 177-180.

consommation d'énergie²⁰. Tous ces petits comportements semblent être difficiles mais sont importants dans la sauvegarde de l'environnement, et ceci dans l'intérêt de tous les habitants.

De plus, la perspective d'une décroissance serait fortement appréciée pour réduire l'intensité de la dégradation de la nature²¹. Cela consiste en une réduction de la production des produits consommables, dans le rééquilibrage de la concurrence dans les grands marchés internationaux afin que les marchés locaux profitent aussi et mettent en valeur leur produits biologiques et frais. Encourager une consommation responsable est aussi nécessaire²².

En fin de compte, la promotion du développement durable serait nécessaire afin de répondre aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures. Cela doit commencer par des exploitations modérées des ressources naturelles²³.

IV. Conclusion

La défense ou la protection de la Terre exigent une attention générale, une volonté politique, et une implication de tous les acteurs du monde (*Etatiques, non étatiques et les consommateurs*). C'est donc une affaire de tous sans équivoque, bien que les solutions ne s'avèrent pas assez lisibles. En changeant peu à peu nos vieilles habitudes, nous pouvons renaître de nouveau, en ayant une conscience collective des défis que nous vivons.. Car ce monde dans lequel nous vivons est le nôtre, et nous n'en avons pas d'autre. Si nous continuons à mener la même vie, le

20 Blin-Franchomme Marie-Pierre, « Le droit économique au soutien de la protection de l'environnement : les apports de la loi Grenelle 2 à la gouvernance des entreprises et des consommateurs », *Revue juridique de l'environnement*, 5/2010 (n° spécial), p. 129-176.

21 Martinez-Alier Joan, « Justice environnementale et décroissance économique : l'alliance de deux mouvements », *Ecologie & politique*, 1/2011 (N°41), p. 125-141.

22 Clerc Denis, « De la croissance à la décroissance ? », *L'Économie politique*, 3/2008 (n° 39), p. 92-106.

23 Lange Jean-Marc, « „ Éducation à l'environnement pour un développement durable : informer, former ou éduquer ? „ », *Compte rendu de colloque (Montpellier, 7-8 juin 2007)* », *Natures Sciences Sociétés*, 1/2009 (Vol. 17), p. 70-72. <http://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2009-1-page-70.htm>

monde s'auto-détruit plus vite que nous le pensons, et ce même si les scientifiques découvrent l'existence d'une autre planète dans le système solaire. Toute la population ne pourra pas rejoindre ce nouveau havre de paix. L'homme participe à sa propre destruction tout en compromettant la vie des générations à venir par sa soif d'aller toujours plus loin dans la consommation et l'extraction des matières premières et du vivant.

Bibliographie

- Apter David E., « La mondialisation et les conséquences politiques du pluralisme négatif », *Revue internationale des sciences sociales*, (n°192), 2/2007.
- Blin-Franchomme Marie-Pierre, « Le droit économique au soutien de la protection de l'environnement : les apports de la loi Grenelle 2 à la gouvernance des entreprises et des consommateurs », *Revue juridique de l'environnement*, 5/2010.
- Bontems Philippe, Calmette Marie-Françoise, « Mondialisation, commerce international et environnement. Un avant-propos* », *Revue économique*, 1/2010, (Vol. 61).
- Clerc Denis, « De la croissance à la décroissance ? », *L'Économie politique*, (n° 39)3/2008.
- Dahou Tarik, Weigel Jean-Yves, « La gouvernance environnementale au miroir des politiques publiques. Le cas des aires marines protégées ouest-africaines », *Afrique contemporaine*, (n° 213), 1/2005.
- Durand Gilbert, « Introduction. Science de l'homme et tradition », *Sociétés*, (n° 121) 3/2013.
- Feld Serge, « Introduction. Les programmes „Population et Développement” et la situation actuelle », *Mondes en développement*, (n° 142), 2/2008.
- Foyer Jean, « La biodiversité sous influence ? Les lobbies industriels face aux politiques internationales d'environnement. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2010. », *Critique internationale*, (N° 55), 2/2012.

- Gaillard Albert. « Discours et réalités des droits de l'homme ». in: *Autres Temps. Les cahiers du christianisme social*. n°11, 1986.
- Kaiser Karl, Rochefort David, « Les grandes puissances au xxie siècle », *Politique étrangère*, 3/2007.
- Kovel Joel, « Le capital et la domination sur la nature », *Ecologie & politique*, 1/2009.
- Lamy Guillaume, « Mondialisation et pauvreté », *Regards croisés sur l'économie*, (n° 4) 2/2008.
- Lange Jean-Marc, « „ Éducation à l'environnement pour un développement durable : informer, former ou éduquer ? „ Compte rendu de colloque (Montpellier, 7-8 juin 2007) », *Natures Sciences Sociétés*, 1/2009 (Vol. 17).
- Le Moal Frédéric, « Introduction », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 4/2016 (n° 264).
- Martinez-Alier Joan, « Justice environnementale et décroissance économique : l'alliance de deux mouvements », *Ecologie & politique*, (N°41), 1/2011.
- Matelly Sylvie, « Introduction », *Revue internationale et stratégique*, (n°60) 4/2005.
- Morin Jean-Frédéric, Orsini Amandine, « Introduction », *Politique internationale de l'environnement*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Les Manuels de Sciences Po », 2015.
- Morin Jean-Frédéric, Orsini Amandine, « Introduction », *Politique internationale de l'environnement*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Les Manuels de Sciences Po », 2015.
- Paradas Agnès, « L'homme comme sujet », *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, 2/2012.
- Park-Barjot Rang-Ri, « Mondialisation et avantage concurrentiel. La percée internationale de Samsung (1953-1986) », *Revue économique*, 1/2007 (Vol. 58).
- Perkins Marsh George, « L'homme et la nature ; ou, la géographie physique modifiée par l'action humaine », *Ecologie & politique*, (N°35)1/2008.
- Sanviti Roland, « La mondialisation est-elle une source de non droit ? », *Humanisme et Entreprise*, (n° 314), 4/2013.
- Scott Allen J, Storper Michael, « Régions, mondialisation et développement », *Géographie, économie, société*, (Vol. 8) 2/2006.

Sourbès-Verger Isabelle, « Espace et géopolitique », *L'Information géographique*, 2/2010

Zaiem Imed, « Le comportement écologique du consommateur. Modélisation des relations et déterminants », *La Revue des Sciences de Gestion*, (n°214-215), 4/2005.